

A l'Assemblée générale des membres de l'association

Fédération Vaudoise de Coopération

Lausanne

Rapport sur le contrôle restreint comptes annuels 2017

(Période du 01.01.2017 au 31.12.2017)

le 2 mars 2018
HR/SL/2-3

Rapport sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de la Fédération Vaudoise de Coopération, Lausanne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de la Fédération Vaudoise de Coopération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à notre contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

En outre, nous vous confirmons que votre association a utilisé les fonds de la Direction du Développement et de la coopération (DDC) conformément aux conditions de "l'Accord du Programme FEDEVACO 2017-2020" et de ses annexes.

Pully, le 2 mars 2018

Prateo SA



Hervé Ramoni
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Stéphane Lambelet
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels établi conformément à la Swiss GAAP RPC 21 comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2017
- Compte de résultat de l'exercice 2017
- Tableau de variation des fonds de l'exercice 2017
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017
- Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)

FEDEVACO, Lausanne

Bilan au 31 décembre 2017

	Note	2017	2016
1 ACTIFS			
A ACTIF CIRCULANT		1'839'053.55	1'095'506.80
Trésorerie	<i>h</i>	1'757'374.49	964'094.71
Débiteurs	<i>i</i>	69'850.97	128'873.90
Actif transitoire	<i>j</i>	11'828.09	2'538.19
B ACTIF IMMOBILISE		7'546.55	9'878.20
Immobilisations corporelles	<i>c + k</i>	1'462.00	3'801.00
Garantie de loyer	<i>h</i>	6'084.55	6'077.20
TOTAL DE L'ACTIF		1'846'600.10	1'105'385.00
2 PASSIFS			
C FONDS ETRANGERS A COURT TERME		726'399.30	24'478.55
Dettes à court terme	<i>l</i>	11'494.70	17'820.85
Passif transitoire	<i>m</i>	14'904.60	6'657.70
Solde DDC Accord-cadre en cours	<i>n</i>	700'000.00	0.00
D FONDS ETRANGERS A LONG TERME		103'321.00	103'321.00
Provision pour risques sur projets	<i>o</i>	103'321.00	103'321.00
E FONDS AFFECTES			
Capital lié (Fonds affectés pour projets)		567'601.08	587'965.38
Fonds DSAS Fds Addictions VD pour projets	} <i>p</i>	10'312.50	0.00
Fonds DSAS SSP VD pour projets		0.00	3'497.26
Fonds DECS VD pour projets		60'615.57	87'350.01
Fonds CHUV VD pour projets		165.00	0.00
Fonds DIRH VD		4'500.00	4'500.00
Fonds DIS VD pour projets		45'500.00	44'905.32
Fonds DDC pour projets engagés	<i>q</i>	330'412.91	258'033.41
Fonds communes et privés pour projets	<i>r</i>	22'443.60	16'027.88
Fonds Bleu Ciel pour projets	<i>s</i>	93'651.50	173'651.50
Capital lié (Fonds affectés et réserves hors projets)		199'608.84	145'607.84
Fonds pour risque sur personnel	<i>t</i>	120'678.89	120'678.89
Fonds Groupe d'experts pour petites associations membres (AM)	<i>u</i>	13'512.00	14'511.00
Fonds formation FEDEVACO pour associations membres	<i>v</i>	10'417.95	10'417.95
Réserve pour anniversaire 30 ans	} <i>w</i>	25'000.00	0.00
Réserve pour révision identité visuelle		25'000.00	0.00
Réserve pour mise à jour et développement base de données		5'000.00	0.00
F FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION			
Capital libre		249'669.88	244'012.23
Réserve générale		36'934.93	33'723.93
Résultats reportés		207'077.30	178'176.10
Résultat de l'exercice		5'657.65	32'112.20
TOTAL DU PASSIF		1'846'600.10	1'105'385.00

FEDEVACO, Lausanne

Compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

	2017	2016
3 PRODUITS D'EXPLOITATION	4'473'196.77	4'402'231.68
A1 PRODUITS HORS AFFECTATION PROJETS	675'181.70	634'392.10
Cotisations membres	28'100.00	26'500.00
Contribution DDC	400'000.00	350'000.00
Contribution DSAS Fds addictions pour activités et fonctionnement	40'000.00	40'000.00
Contribution DSAS-SSP pour activités et fonctionnement	70'000.00	70'000.00
Contribution CHUV pour activités et fonctionnement	25'000.00	25'000.00
Contribution DECS pour activités et fonctionnement	60'000.00	60'000.00
Contribution DIRH pour activités et fonctionnement	5'000.00	5'000.00
Contribution DTE pour activités et fonctionnement	4'500.00	4'500.00
Contribution Lausanne pour activités et fonctionnement	20'000.00	20'000.00
Conférences, expositions, vente manuels	459.00	510.70
Produits exceptionnels	1'690.10	2'785.40
Contribution Loterie Romande	0.00	19'000.00
Contribution Fds experts	1'719.00	0.00
Contributions participants formation et capitalisation	3'163.60	5'296.00
Contribution Diaspora & Développement	15'550.00	5'800.00
A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS	3'798'015.07	3'767'839.58
DSAS Fonds addictions VAUD	360'000.00	360'000.00
DSAS - Santé publique VAUD	730'000.00	630'000.00
DECS - Economie VAUD	440'000.00	440'000.00
CHUV - VAUD	225'000.00	225'000.00
DTE - Territoire & environnement VAUD	45'500.00	45'500.00
DFJC - SPJ - Service protection jeunesse VAUD	116'279.07	116'279.07
DIRH - VAUD	45'000.00	45'000.00
DIS - Vaud	50'000.00	49'346.51
Direction du Développement et de la Coopération (DDC)	1'250'000.00	1'300'000.00
Communes vaudoises et fonds privés	536'236.00	556'714.00
4 CHARGES D'EXPLOITATION	-4'432'422.77	-4'606'150.45
B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS		
B1 FRAIS DE PERSONNEL	-502'017.96	-486'118.57
Charges du personnel dans l'administration	-412'931.25	-400'365.93
Charges sociales	-81'525.11	-75'082.56
Autres charges du personnel	-7'561.60	-10'670.08
B2 CHARGES D'EXPLOITATION	-72'454.12	-67'768.88
Charges des locaux	-37'661.67	-31'710.95

FEDEVACO, Lausanne

	2017	2016
Charges d'administration et informatique	-32'453.45	-33'814.93
Amortissements	-2'339.00	-2'243.00
B3 COMMISSION TECHNIQUE	-31'359.00	-35'252.95
Honoraires commission technique	-25'000.00	-25'000.00
Frais CT visite, évaluation de projets	-5'000.00	-10'252.95
Charges appui experts petites AM	-1'359.00	0.00
B4 FORMATIONS ET PARTAGE DES SAVOIRS	-32'279.56	-24'451.16
Ateliers de formation	-8'890.89	-6'407.75
Diaspora & Développement	-19'245.85	-11'165.01
Partage d'expériences	-4'142.82	-6'878.40
B5 ACTIVITES D'INFORMATION	-29'772.12	-48'834.61
Imprimés et rapports	-9'733.60	-8'119.89
Manifestations, expositions	-5'669.95	-7'652.90
Prospections communes	-2'571.00	-4'085.55
Production matériel (publications, films, etc.)	-8'925.97	-129.60
Site web	-167.00	-21'735.80
Elections	-2'704.60	-7'110.87
B6 FINANCEMENTS DES PROJETS DES AM	-3'764'540.01	-3'943'724.28
Affec. fin. projet Action de Carême	-158'002.05	-174'166.31
Affec. fin. projet ASVB	0.00	-11'901.00
Affec. fin. projet Atelier des Enfants	-185'344.21	-185'000.00
Affec. fin. projet E-CHANGER	-21'720.00	-32'156.50
Affec. fin. projet CSS	-93'444.47	-118'874.00
Affec. fin. projet MEB	-42'900.00	-39'130.00
Affec. fin. projet DM	-67'178.40	-79'182.27
Affec. fin. projet EPER	-243'597.20	-215'474.00
Affec. fin. projet HELVETAS	-235'452.50	-208'513.59
Affec. fin. projet Ingénieurs du Monde	-19'925.20	-16'799.00
Affec. fin. projet Nouvelle Planète	-313'781.96	-359'590.25
Affec. fin. projet Solidar	-138'237.25	-211'526.40
Affec. fin. projet PPP	-3'800.00	-67'835.85
Affec. fin. projet PBI	-131'348.86	-103'588.00
Affec. fin. projet Eirene VD	-149'459.53	-46'500.00
Affec. fin. projet urbaMonde	-50'492.78	-148'697.33
Affec. fin. projet SWISSAID	-70'317.80	-156'279.59
Affec. fin. projet Terre des hommes	-371'283.95	-368'277.04
Affec. fin. projet Terrespoir	0.00	-7'900.00
Affec. fin. projet Traditions pour Demain	-20'320.64	-10'880.90
Affec. fin. projet GSPPA	0.00	-5'742.00
Affec. fin. projet Achalay	0.00	-107.04
Affec. fin. projet Primavera	0.00	-103'916.05
Affec. fin. projet Association Ailleurs Aussi	-10'965.00	-2'588.85
Affec. fin. projet Catleya / dapde	-142'886.99	-157'105.64
Affect. fin projet Surgir	-164'490.80	-173'521.09

FEDEVACO, Lausanne

	2017	2016
Affec. fin. projet ASCEAS-VD	-134'515.00	-128'973.02
Affec. fin. projet Comundo	-300.00	0.00
Affec. fin. projet To Go To Togo	-31'355.48	-15'082.50
Affec. fin. projet Norlha	-178'039.20	-304'376.37
Affec. fin. projet Chryzolid/AAFIP	-239'330.94	-185'596.04
Affec. fin. projet Waves for Development	-1'483.15	0.00
Affec. fin. projet Brésil de Demain	-44'372.48	-51'224.05
Affec. fin. projet La Brique	-38'642.95	0.00
Affec. fin. projet Paysans solidaires	-75'434.38	-58'990.60
Affec. fin. projet Médecins du Monde	-206'000.00	-54'000.00
Affec. fin. projet Le Savoir au Village	0.00	-11'284.00
Affec. fin. projet EcoFormation	-128'650.00	-85'000.00
Affec. fin. projet Imbewu	-44'866.84	0.00
Financement projets d'information en Suisse des AM	z -6'600.00	-43'945.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	40'774.00	-203'918.77
RESULTAT FINANCIER	-120.65	405.20
Charges d'intérêts	0.00	-49.05
Frais de banque et des chèques postaux	-128.00	-13.50
Produits financiers	7.35	467.75
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES	40'653.35	-203'513.57
Allocations aux fonds affectés	aa -3'798'015.07	-3'767'839.58
Utilisation des fonds affectés projets	bb 3'764'540.01	3'943'724.28
Utilisation fonds affectés Communes pour activités	cc 31'674.24	40'287.96
Utilisation fonds affectés DFJC + DIS pour activités	dd 14'965.12	14'906.31
Utilisation fonds affectés Autres pour activités	ee 7'200.00	4'546.80
Allocation Fonds experts petites AM	-360.00	0.00
Allocation Réserve Anniversaire 30 ans	-25'000.00	0.00
Allocation Réserve Révision identité visuelle	} w -25'000.00	0.00
Allocation Réserve Evolution Base de données	-5'000.00	0.00
RESULTAT EXERCICE	5'657.65	32'112.20

Annexe aux Etats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

1. Présentation

La Fédération Vaudoise de Coopération (nommée FEDEVACO ci-après) est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 1989 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne.

La FEDEVACO a pour but :

- de garantir aux collectivités publiques partenaires (Confédération, Canton et communes) la qualité et la durabilité des projets présentés par ses associations membres et la fiabilité de leurs partenaires locaux;
- d'assurer le contrôle du suivi et de la bonne conduite des projets;
- d'informer et sensibiliser les autorités et le public quant aux projets soutenus et sur différentes thématiques liées aux relations Nord-Sud;
- de favoriser les échanges entre ses membres ;
- de contrôler les rapports et les décomptes finaux.

Peuvent devenir membres les organisations à but non-lucratif qui coopèrent activement avec des partenaires dans un ou plusieurs pays en voie de développement ou qui se consacrent à l'information du public sur la problématique des rapports Nord-Sud. Leurs activités doivent contribuer au développement social et économique durable ou se consacrer à l'information du public sur ces thèmes ou les rapports Nord-Sud.

La FEDEVACO veut également favoriser le flux d'information et les liens de solidarité entre les grandes organisations et les plus petites associations gérées principalement par des bénévoles. Elle propose aux partenaires financiers des projets crédibles, basés sur les compétences et l'expérience de ses membres et les besoins clairement exprimés par leurs partenaires.

La FEDEVACO prône un développement durable basé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement.

2. Principes comptables

a) Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de la FEDEVACO ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Modification suite à la révision de la norme Swiss GAAP RPC 21 dès 2016

La modification porte sur la présentation des comptes annuels.

b) Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse FEDEVACO. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les associations membres et leurs partenaires terrains, qui sont indépendants.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par la FEDEVACO figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FEDEVACO dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Équipement informatique 3.33 ans

Équipement mobilier 5 ans

d) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

e) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets des associations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'association membre.

f) Parties liées

Les associations membres de la FEDEVACO sont considérées comme des parties liées de la FEDEVACO.

g) Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de la FEDEVACO n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues au chiffre 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. La comptabilité est établie en francs suisses.

A. ACTIF CIRCULANT

h) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde de caisse et les comptes postaux.

La FEDEVACO n'investit pas dans des titres.

	2017	2016
Caisse	644.95	452.00
CCP 10-5787-1	1'130'516.38	348'769.55
CCP 92-340791-0 deposito	370'895.05	359'495.05
CCP 12-861583-5 commercial	35'737.80	35'797.80
CCP 92-210295-7 épargne	219'580.31	219'580.31

Un compte de garantie de loyer pour les bureaux a été constitué et s'élève à CHF 6'084.55 (présentés dans les Actifs immobilisés).

i) Débiteurs

Ce sont soit des produits propres ou indemnités de gestion de projets à recevoir de la part des partenaires financiers (DECS, DIRH, communes) pour des contrats 2017 (CHF 57'000.00), soit des factures non encore payées par les AM pour des remboursements de projets (CHF

8'900.97), le solde de la subvention du Bureau cantonal de l'immigration (CHF 2'850.00) ou des cotisations 2017 non encore payées (CHF 1'100.00).

j) Actifs transitoires

Les transitoires sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte ou estimés des charges (loyer, maintenance informatique). Sont compris aussi les impôts anticipés.

B. ACTIF IMMOBILISE

k) Immobilisations corporelles

Il s'agit principalement de matériel informatique (soft et hardware) et de mobilier de bureau.

				2015	2016	2017	SOLDE 31.12.17
Machines bureau, cc 1302 + 1305		Date paiement		33%	33%	33%	
	Achats 2015	13.02.15	1'199.00	360.00	400.00	439.00	0.00
	Achats 2016	27.01.16	4'462.00		1'500.00	1'500.00	1'462.00
	TOTAL		5'661.00	360.00	1'900.00	1'939.00	1'462.00
Logiciels, c 1303		Date paiement		33%	33%	33%	
	Achats 2015	13.02.15 02.12.15	1'063.22	320.22	343.00	400.00	0.00
	TOTAL		1'063.22	320.22	343.00	400.00	0.00
Total amortissements 2017						2'339.00	1'462.00

C. FONDS ETRANGERS A COURT TERME

l) Dettes à court terme

Cela concerne des factures et des notes de frais reçues en fin d'année qui seront payées en 2018 et des estimations des décomptes finaux des assurances sociales.

m) Passif transitoire

Il s'agit de provisions pour des prestations qui concernent 2017 dont les factures ne sont pas encore parvenues.

n) Solde fonds DDC Accord-cadre en cours

Solde de l'accord-cadre 2017-2020 y compris le versement anticipé de la première contribution pour 2018. Un dossier complet sur le suivi financier de cet accord, projet par projet, est à disposition (voir aussi le point q).

D. FONDS ETRANGERS A LONG TERME

o) Provision pour risques sur projets

C'est une provision pour risques sur projets en cours. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de cette provision existe.

E. FONDS AFFECTES ET RESERVES HORS PROJETS

Ces capitaux (engagés) représentent soit les versements non utilisés au 31 décembre parce que arrivés trop tard, les soldes de versements antérieurs dont l'utilisation est répartie sur

plusieurs années, soit encore des remboursements de projets. Une partie de ces montants peut être attribuée à un/ des projets clairement déterminé-s et limitatif-s.

p) Fonds canton pour projets

Fonds addiction	10'312.50	Remboursement d'un projet 2015.
Economie	60'615.57	Soldes des financements de projets en cours 2016 et 2017. Un dossier complet sur le suivi financier des conventions annuelles, projet par projet, est à disposition.
Infrastructure et ressources humaines	4'500.00	Solde de la convention 2017.
Institutions et sécurité	45'000.00	Versement reçu en fin d'année pour un projet 2017.
CHUV	165.00	Solde du cofinancement arrivé en fin d'année.

q) Fonds DDC pour projets engagés

DDC	330'412.91	Soldes des financements de projets en cours sur l'accord-cadre 2013-2016 (148'965.74) et sur l'accord-cadre 2017-2020 (181'447.18). Un dossier complet sur le suivi financier de l'accord-cadre, projet par projet, est à disposition.
-----	------------	--

r) Fonds communes et privés pour projets

Lausanne	8'600.00	Remboursement d'un projet
Yverdon	5'000.00	Remboursement d'un projet
Nyon	5'740.60	Remboursement d'un projet
Gilly	100.00	Versement reçu en fin d'année
Eysins	910.00	Versement reçu en fin d'année
Chardonne	273.00	Versement reçu en fin d'année
Penthaz	1'820.00	Versement à recevoir pour 2 projets 2017

s) Fonds Bleu Ciel

Ce fonds a été constitué et alimenté par le don de la fortune de la fondation Bleu Ciel, association membre de la FEDEVACO, qui a cessé ses activités en 2014. Un règlement du fonds existe. En 2017, un montant de CHF 80'000.00 a été utilisé pour cofinancer 2 projets.

t) Fonds pour risque sur personnel

Ce fonds¹ a été constitué pour se prémunir contre les risques. La réserve du personnel a été constituée pour le cas, hypothétique, de cessation d'activités. La FEDEVACO, en tant qu'employeur, doit pouvoir assurer le fonctionnement du secrétariat pendant trois mois, le temps de la liquidation. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

u) Fonds Groupe d'experts pour petites associations membres (AM)

Ce fonds est un fonds d'aide aux petites associations membres pour qu'elles puissent bénéficier du Groupe d'experts. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

v) Fonds formation FEDEVACO pour associations membres

Ce fonds a été constitué par des réserves et des soldes des formations passées. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

¹ Voulu par le Conseil du 20.12.2011.

w) *Réserves*

Trois réserves sont créées et alimentées pour les événements suivants à venir : révision de l'identité visuelle, anniversaire des 30 ans en 2019 et mise à jour et développement de la base de données. Décision du Conseil du 15 février 2018.

F. FONDS PROPRES

Les fonds propres sont composés de la réserve générale, des résultats reportés et du résultat de l'exercice. La réserve générale est généralement, lors d'exercice excédentaire, augmentée de 10% du produit d'exploitation.

3. Produits

x) *Produits hors affectation aux projets.*

Chacun de ces partenaires financiers contribue par un montant spécifique, et séparé du financement de projets, aux activités et au fonctionnement de la fédération.

y) *Produits affectés aux projets*

Ce sont des montants versés par les partenaires financiers pour des projets 2017 selon les différentes conventions.

4. Charges

z) *Financements de projets d'information*

L'accord-cadre avec la DDC demande à ce que la FEDEVACO contribue à des projets d'information en Suisse présentés par les AM.

Variation des fonds affectés

aa) *Allocation aux fonds affectés projets*

comprend les fonds reçus en 2017 par les partenaires financiers pour des projets 2017 selon les différentes conventions.

bb) *Utilisation des fonds affectés projets*

comprend l'utilisation des fonds 2017 affectés et l'utilisation de fonds des années antérieures, moins les remboursements de projets.

cc) *Utilisation fonds affectés Communes pour activités*

comprend les indemnités de gestion de projets pour la FEDEVACO de 9% prélevés sur les montants bruts versés par les communes.

dd) *Utilisation fonds affectés DFJC et DIS Vaud pour activités*

comprend les indemnités de gestion de projets pour la FEDEVACO de 9% prélevés sur les montants bruts versés par les départements DFJC et DIS.

ee) *Utilisation fonds affectés Autres pour activités*

comprend les indemnités de gestion de projets pour la FEDEVACO de 9% prélevés sur l'utilisation du fonds de la fondation Bleu Ciel et de dons privés.

Autres indications

▪ *Evénements survenus après la clôture*

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2017.

- *Indemnités versées aux membres des organes dirigeants*

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Conseil ou de toute autre instance. Par contre, les frais de déplacement des bénévoles sont remboursés (base plein tarif CFF) sur présentation d'une facture. Un règlement de remboursement des frais en Suisse pour les bénévoles existe.

Seul le président de la Commission technique est mandaté : les termes de référence et financiers sont définis contractuellement. Dans le compte d'exploitation, sous le point B3 Honoraires Commission technique.

- *Bénévolat*

La FEDEVACO a pu compter sur le bénévolat de plus de 30 personnes. Les heures consacrées par ces membres au sein des différentes instances sont estimées équivalentes à presque deux temps plein annuel (près de 4000 heures) et ont été nécessaires au développement des activités de la fédération. Sur une base salariale moyenne du secrétariat en 2017 de CHF 104'065.00/an charges sociales incluses, cela représente CHF 208'130.00. Au tarif horaire consultant ou expert de CHF 1'000.00 /jour, cela représente environ CHF 500'000.00.

Rapport de performance

- *But de l'organisation*

Voir page 1 de l'annexe aux états financiers.

- *Organe dirigeant et responsables de la gestion*

La FEDEVACO est une association : son **Assemblée générale** (AG) est constituée des organisations membres (50 au 31.12.2017) qui y ont une voix ; elle se réunit habituellement deux fois par an. Font partie de ses compétences l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le **Conseil** est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de la FEDEVACO ; elle en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Elle se compose de 5 à 11 personnes bénévoles, membres ou non des associations membres de la fédération, élues une fois par an par l'Assemblée générale, pour une durée de deux ans, rééligibles. Les compétences du Conseil sont notamment la décision sur les projets recommandés négativement par la Commission technique, l'approbation du budget annuel, l'octroi de dons non affectés à des projets acceptés par la CT, l'engagement de fonds pour des actions de communication, des démarches auprès des collectivités publiques et organisations privées en vue de financer des projets, l'engagement des membres du secrétariat, l'admission de nouveaux membres.

Au 31 décembre 2017, les 9 membres du Conseil sont:

Pierre Zwahlen Président de la FEDEVACO	Vice-président de la FEDEVACO Olivier Nordmann Consultant
François Godi Consultant Président de la Commission Technique	Vincent Zodogome Membre de l'Association Solidarité avec les Villages du Bénin Ancien Président de la FEDEVACO
Olivier Graz Président de la Commission d'information Membre de l'EPER	Vincent Guignard Membre de l'association To go to Togo
Pierrette Rohrbach Présidente de l'association Public Eye	Anne Roulet Coordinatrice générale de l'association Imbewu Membre de l'association E-Changer

Caroline Vuillemin
Directrice de la fondation Hirondelle
Membre de l'association Brésil de Demain

Le **Secrétariat** est composé, au 31 décembre 2017, de 5 personnes salariées (4.15 EPT). Il est renforcé depuis septembre 2017 par une stagiaire en information-formations (0.80 EPT) jusqu'en août 2018. Le secrétariat conduit toutes les activités de la FEDEVACO conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil. Il prépare les propositions pour le Conseil et l'Assemblée générale. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a entre autres les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les partenaires financiers, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivis des accords-cadres, la préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les associations membres et les instances.

Alexandre Cavin
Secrétaire Général (80%)

Léa Baeriswyl
Chargée de relations (40%)
Dès le 1^{er} avril 2017

Maxime Gindroz
Chargé d'information (80%)

Rachel Miaz
Collaboratrice administrative (70%)

Anne Gueye Girardet
Chargée de capitalisation (65%)

Emilie Converset
Chargée de projets (80%)
Dès le 15 janvier 2017

Charlotte Laurent
Stagiaire formation et information (80%)
Dès le 1^{er} septembre 2017

Anaïs Monnin
Stagiaire information-communication (60%)
Jusqu'au 31 mai 2017.

▪ *Liens avec les organisations et les partenaires*

La FEDEVACO compte 50 associations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (conditions et procédures d'admission, charte, règlements, etc.). Lorsqu'un projet est accepté par la Commission technique, un financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un contrat est signé entre la fédération et l'association membre.

La FEDEVACO compte plus de 50 partenaires institutionnels (Confédération - DDC, canton de Vaud et communes vaudoises).

La FEDEVACO dispose d'un accord-cadre avec la DDC et de cinq conventions avec le CHUV et les départements de l'économie, des infrastructures et ressources humaines, du territoire et de l'environnement et de la santé publique et de l'action sociale de l'Etat de Vaud – y compris le Fonds addictions de lutte contre les toxicomanies (contributions dans le cadre de partenariat où sont spécifiés les attentes et les prestations réciproques ainsi que les montants engagés). Le choix d'accepter tel ou tel projet et donc de le financer, de suivre son exécution est dévolu à la fédération (départ. économie) ou au partenaire financier (CHUV, départ. santé et action sociale, infrastructure et environnement).

Pour les autres départements de l'Etat de Vaud et les communes vaudoises partenaires, ce sont généralement directement eux qui choisissent un projet parmi le portefeuille de projets en recherche de cofinancement. Dans tous les cas, un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

▪ *Buts fixés, prestations et utilisation des fonds*

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2017 pour chacun des objectifs de la FEDEVACO, nous vous prions de vous référer au rapport annuel.